



Extrait du UJFP

<http://ujfp.org/spip.php?article5744>

Issa Amro, défenseur palestinien des droits de l'homme jugé par un tribunal israélien



Libération Palestine -
Date de mise en ligne : samedi 15 juillet 2017

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Par Mathieu Ait Lachkar â€” 14 juillet 2017.

Il est l'une des figures du combat palestinien contre l'occupation israélienne. Le procès de Issa Amro, responsable de l'organisation « Youth against settlements » (La jeunesse contre les colonies), a repris dimanche 9 juillet devant le tribunal militaire d'Ofer en Cisjordanie. Il est poursuivi pour 18 chefs d'accusation parmi lesquels incitation à la violence. Il encourt dix ans de prison.



Issa Amro avant son audience devant le tribunal militaire d'Ofer (Cisjordanie), le 9 juillet. Abbas Momani. AFP

Après beaucoup d'atermoiements, le procès d'Issa Amro, qui s'est ouvert 9 juillet, promet d'être long. Militant des droits de l'homme palestinien, Issa Amro a comparu devant la cour militaire israélienne d'Ofer en Cisjordanie. Le fondateur du mouvement pacifiste « Youth against settlements » (YAS) est accusé, entre autres, d'incitations à la violence et de participation à des manifestations non autorisées. Sa défense a bien tenté pour faire abandonner 14 des 18 chefs d'inculpation qui pèsent sur lui. Mais en vain. Pas moins de 38 témoins vont être appelés à témoigner contre le militant palestinien. À l'ouverture de son procès en décembre 2016, Amnesty International avait jugé « sans fondement » les accusations portées à l'encontre du militant.

Activiste

Issa Amro, 37 ans, est né à Hébron. Sa carrière d'activiste commence deux ans après le début de la seconde intifada, en janvier 2003. À l'époque, le jeune Amro proteste contre la fermeture par l'armée israélienne de l'université polytechnique de Palestine considérée comme étant en zone militaire. Il est alors inscrit en dernière année pour décrocher un diplôme d'ingénieur. C'est au cours de cette même année qu'il décide de réagir contre les mesures de

fermeture. Avec d'autres étudiants, il organise des actions de résistance. Mais pas question de manifester la moindre violence. Il s'agit surtout de faire de la désobéissance civile. Au programme de cette contestation il y aura des manifestations pacifiques, des sit-in et même leçons en présence de soldats israéliens.

La non-violence sera donc sa marque de fabrique, notamment en 2007 lorsqu'il co-fonde l'ONG « Youth against settlements » (La jeunesse contre les colonies). Cette dernière utilisera cette méthode comme moyen principal de résistance palestinienne contre l'occupation israélienne. Son travail consiste en partie à documenter les violations des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés. Ou encore à fournir des caméras aux familles palestiniennes pour qu'elles puissent mettre en exergue la violence quotidienne qu'elles subissent. Parmi les campagnes phares que mène YAS, il y a « Open Shuhada street ». Shuhada, du nom de l'artère commerciale du centre-ville d'Hébron (sud de la Cisjordanie) interdite aux véhicules palestiniens suite à l'assassinat de 29 d'entre eux par Baruch Goldstein en 1994, dans la mosquée Al-Ibrahim (tombeau des Patriarches pour les juifs). Cette vaste opération exige la fin des fermetures et des restrictions imposées sur la rue principale de la ville (depuis 2000), citée symbole de la colonisation où 500 colons israéliens se sont installés protégés par 1500 soldats de l'Etat hébreux.

« Intimidé pénalement »

Le procès d'Issa Amro peut-il raviver les tensions entre jeunes palestiniens et israéliens ?

À cette question, Bélih Nabli, directeur de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris) et auteur de Géopolitique de la Méditerranée, répond clairement : « Le cas Issa Amro ne changera rien. Ce qui lui arrive est triste, mais banal pour les Palestiniens au regard de leur quotidien. Beaucoup sont en détention administrative, enfermés sans même être informés de la raison de leur emprisonnement », explique le chercheur. Et d'ajouter, « ce qui est assez frappant avec le cas Issa Amro, c'est que malgré sa posture non-violente à l'égard de la politique de colonisation israélienne, il est quand même intimidé pénalement. Dès lors, quelle place réserve-t-on au contre-pouvoir en Israël ? » Cette affaire s'inscrit dans une vaste campagne de répression des ONG palestiniennes et israéliennes, comme YAS ou Breaking the silence, critiques à l'égard de la colonisation. Un problème qui vient « ébranler la démocratie dont Israël se targue d'être », précise Bélih Nabli.

Ce sera peut-être une belle satisfaction pour Issa Amro : Hébron, sa ville, vient d'être nommée au patrimoine mondial de l'Unesco comme site « d'une valeur universelle exceptionnelle. » Selon l'organisation internationale, elle est dorénavant située en « zone protégée », et appartient à « la Palestine ».

Mathieu Ait Lachkar